

**Transactions sur actions propres**  
**Déclaration de transactions sur actions propres réalisées du 15 juin 2026 au 19 juin 2026 (inclus)**  
*Mise en œuvre de l'autorisation de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 7 mai 2026*

Achats

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a acquis, sur la période du 15 juin 2026 au 19 juin 2026 inclus, au titre :

- Du programme de rachat d'actions propres : 0 action GBL
- Du programme de rachat d'actions propres par une institution financière indépendante sur la base d'un mandat discrétionnaire (jusqu'au 31 juillet 2026) effectué dans le carnet d'ordres central d'un marché réglementé ou d'un MTF : 118.289 actions GBL

Date de transaction	Nombre de titres acquis	Prix moyen (EUR)	Prix le plus bas (EUR)	Prix le plus haut (EUR)	Montant (EUR)	Marché (MIC Code)
15/06/2026	1.400	81,08	80,85	81,70	113.512	AQEU
15/06/2026	2.716	81,09	80,80	81,80	220.240	CEUX
15/06/2026	1.200	81,10	80,85	81,70	97.320	TQEX
15/06/2026	1.064	81,09	80,80	81,70	86.280	XBRU
16/06/2026	1.400	80,31	79,75	81,20	112.434	AQEU
16/06/2026	6.629	80,36	79,70	81,25	532.706	CEUX
16/06/2026	1.200	80,31	79,75	81,20	96.372	TQEX
16/06/2026	16.885	79,51	79,25	81,25	1.342.526	XBRU
17/06/2026	1.400	78,85	78,65	79,10	110.390	AQEU
17/06/2026	11.235	78,89	78,60	79,15	886.329	CEUX
17/06/2026	1.200	78,88	78,65	79,05	94.656	TQEX
17/06/2026	11.627	78,89	78,55	79,15	917.254	XBRU
18/06/2026	1.326	78,93	78,25	79,45	104.661	AQEU
18/06/2026	7.490	78,93	78,25	79,55	591.186	CEUX
18/06/2026	1.141	78,91	78,25	79,45	90.036	TQEX
18/06/2026	18.371	79,24	78,25	79,45	1.455.718	XBRU
19/06/2026	1.250	79,37	79,05	79,55	99.212	AQEU
19/06/2026	10.988	79,38	79,05	79,55	872.227	CEUX
19/06/2026	1.252	79,37	79,05	79,60	99.371	TQEX
19/06/2026	18.515	79,33	79,05	79,55	1.468.795	XBRU
<b>Total</b>	<b>118.289</b>	<b>79,39</b>			<b>9.391.228</b>	

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL



## Cessions

GBL, en direct et au travers de ses filiales, a cédé, sur la période du 15 juin 2026 au 19 juin 2026 inclus, au titre :

- Du contrat de liquidité : 0 action GBL

Au 19 juin 2026, GBL détient, en direct et au travers de ses filiales, 10.143.643 actions GBL représentatives de 7,8 % du capital émis, dont aucune au titre du contrat de liquidité. A cette date, la huitième enveloppe est exécutée à hauteur de 44,4 %<sup>1</sup>.

Suite à la décision de GBL d'avoir recours au régime de « safe harbour »<sup>2</sup> pour les rachats d'actions propres sur le marché dans le cadre d'une enveloppe de EUR 598,9 millions, le contrat de liquidité avec une institution financière indépendante a été suspendu pour une durée indéterminée.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous adresser à :

### **Xavier Likin**

Directeur Financier  
Tél: +32 2 289 17 72  
[xlikin@gbl.com](mailto:xlikin@gbl.com)

### **Alison Donohoe**

Responsable des Relations Investisseurs  
Tél: +32 2 289 17 64  
[adonohoe@gbl.com](mailto:adonohoe@gbl.com)

## **À propos de Groupe Bruxelles Lambert**

Groupe Bruxelles Lambert (« GBL ») est une société d'investissement reconnue, cotée en bourse depuis plus de septante ans et présentant un actif net réévalué de €13,3mds à fin mars 2026. En tant qu'investisseur de premier plan et actif en Europe, GBL se concentre sur la création de valeur à long terme avec le soutien d'un actionnariat familial stable.

En ligne avec sa raison d'être *delivering meaningful growth*, GBL vise à offrir à ses actionnaires des rendements attractifs, se traduisant par la croissance de son actif net réévalué par action, un dividende durable et des rachats d'actions propres.

GBL est cotée sur Euronext Brussels (Ticker: GBLB BB; ISIN code: BE0003797140) et fait partie de l'indice BEL20.

---

<sup>1</sup> cf. <https://www.gbl.com/fr/transactions-sur-actions-propres>

<sup>2</sup> Prévus par le règlement (UE) n° 596/2014 du 16 avril 2014 sur les abus de marché et le règlement délégué (UE) n° 2016/1052 du 8 mars 2016 portant des normes techniques de réglementation concernant les conditions applicables aux programmes de rachat et aux mesures de stabilisation